



Fondation PANZI RDC
Sis sur Avenue Jean Miruho 3.n°024, Quartier PANZI,
Commune d'Ibanda. Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉQUALIFICATION DE FOURNISSEURS CADRES ET PRESTATAIRES DE SERVICES

Réf : « AMI/F-PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027 »

Septembre 2026

M.G.

Table des matières

Introduction	1
Article 1. Objectifs de la préqualification	2
Article 2. Nature de la procédure	2
Article 3. Allotissement.....	2
Article 4. Zones d'intervention et de livraison.....	3
Article 5. Conditions d'éligibilité.....	4
Article 6. Principes applicables	4
Article 7. Composition du dossier de manifestation d'intérêt.....	4
Article 7.1. Dossier administratif - critères obligatoires de conformité (éliminatoires).....	4
Article 7.2. Dossier technique - critères de qualification objectifs et transparents.....	6
Article 8. Méthode d'évaluation	7
Article 8.1. Conformité administrative (éliminatoire).....	7
Article 8.2. Grille d'évaluation technique (100 points)	7
Article 9. Vérifications et diligence raisonnable.....	8
Article 10. Critères spécifiques par famille de lots.....	8
Article 11. Modalités d'attribution des accords-cadres	9
Article 12. Durée, revue de performance et radiation	9
Article 13. Éthique, intégrité et protection.....	9
Article 14. Mode de Soumission des dossiers.....	9
Article 15. Réserves de la Fondation Panzi	10
Article 16. Langue et communications.....	10
Article 17. Liste indicative des annexes à joindre à la version finale	10
Mention importante à faire figurer clairement dans l'avis	11
ANNEXE 1 : Modèle de lettre de manifestation d'intérêt.....	A
ANNEXE 2 : Formulaire d'identification du fournisseur / prestataire.....	B
ANNEXE 3 : Déclaration sur l'honneur.....	C
ANNEXE 4 : Formulaire des références similaires	D
ANNEXE 5 : Fiche de capacité logistique, technique et opérationnelle	E
ANNEXE 6 : Formulaire de couverture géographique, délais et réponse d'urgence.....	F
ANNEXE 7 : Grille d'autodéclaration qualité, traçabilité et service après-vente	G
ANNEXE 8 : Acte d'engagement aux principes humanitaires, à la sauvegarde et à la protection.....	H



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 9 : Acte d'engagement sur la traçabilité, l'origine licite et la conformité des marchandises	I
ANNEXE 10 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.....	J
ANNEXE 11 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.....	K
ANNEXE 12 : Conditions générales d'achat / clauses-cadres - modèle simplifié	L
ANNEXE 13 : Check-list de conformité administrative du soumissionnaire.....	M
Note de conformité et références normatives.....	O

M.G.



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉQUALIFICATION DE FOURNISSEURS CADRES ET PRESTATAIRES DE SERVICES

Réf : « AMI/F-PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027 »

Introduction

La Fondation Panzi a été créée en 2008 par le Professeur Docteur Denis MUKWEGE MUKENGERE dans le but de faire de la femme l'actrice à part entière du développement de la société congolaise. Elle exerce ses activités sur l'ensemble de la province du Sud-Kivu, province du Kwilu, Kananga à travers le centre communautaire, à Kinshasa à travers l'implémentation de la clinique Panzi de Kinshasa (CPK), ainsi qu'en RCA. En fonction des besoins humanitaires et de ses capacités de réponse, la Fondation peut étendre ses interventions à d'autres zones à travers ses partenaires.

Elle a pour mission de :

- ✓ Promouvoir les droits de la femme ;
- ✓ Soutenir et accompagner les victimes des violences sexuelles et leur dépendants ;
- ✓ Lutter contre toute forme de violence sexuelle et/ou basée sur le genre ;
- ✓ Prendre en charge de façon holistique les survivant(e)s de viols et violences sexuelles et basées sur le genre ;
- ✓ Promouvoir la paix, la redevabilité et la bonne gouvernance pour une société juste et stable ;
- ✓ Soutenir les actions de l'hôpital de Panzi.

Actuellement, la Fondation Panzi gère des programmes financés par différents bailleurs de fonds dont La Banque Mondiale, AFFAIRES MONDIALES CANADA, UNIVERSITE DE MONTREAL, SV, NCA, PMU, ENABEL, GIZ, UNFPA, UNICEF, FONDATION PIERRE FABRE, FONDATION LAVAZZA, UNTF, ONU FEMMES, HCR, PAM, ENABEL, AICRL, GOOGLE, APPLE, STAR RD CONGO, TESLA, en vue de la prise en charge holistique des survivants des violences sexuelles et basées sur le genre d'un côté, et du changement des mentalités, des comportements et des pratiques de l'autre côté.

Afin de répondre aux différents achats d'urgence de ses projets et d'optimiser la qualité de sa chaîne d'approvisionnement, la Fondation Panzi souhaite mettre en place des accords-cadres avec des fournisseurs et prestataires qualifiés, capables d'assurer une réponse rapide, flexible et conforme aux exigences des bailleurs, aux procédures internes ainsi qu'aux principes de transparence, d'équité, de concurrence et de bonne gouvernance applicables en RDC.

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objet de préqualifier les fournisseurs qui seront inscrits dans la base des fournisseurs cadres de la Fondation Panzi pour une durée d'un an renouvelable et consultés selon les besoins, pour la soumission d'offres, demandes de cotation, marchés spécifiques ou bons de commande subséquents.

Article 1. Objectifs de la préqualification

La mise en place des accords-cadres vise notamment à :

- Assurer la rapidité de la réponse humanitaire et opérationnelle ;
- Garantir la continuité des opérations et la disponibilité des biens et services essentiels ;
- Réduire les délais administratifs et opérationnels pour les achats récurrents et urgents ;
- Améliorer la transparence, la traçabilité et la conformité des procédures d'achat ;
- Optimiser les coûts et mieux maîtriser les prix par des consultations concurrentielles ciblées ;
- Renforcer la flexibilité opérationnelle selon les zones d'intervention et les contraintes logistiques ;
- Réduire les risques liés aux urgences, aux ruptures d'approvisionnement et à la faible capacité de certains marchés locaux ;
- Faciliter la planification logistique et financière des projets.

Article 2. Nature de la procédure

La présente procédure est un appel à manifestation d'intérêt en vue d'une préqualification. Elle ne constitue ni un marché, ni une commande ferme, ni une garantie d'attribution de contrat.

À l'issue du processus, la Fondation Panzi établira une liste de fournisseurs cadres préqualifiés par lot et, le cas échéant, par zone. Les fournisseurs préqualifiés seront consultés ultérieurement par demande de cotation, mini-consultation, appel d'offres restreint, marché spécifique ou bon de commande, selon la nature du besoin et le montant estimé.

Les accords-cadres seront non exclusifs, d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable sur la base de la performance, de la conformité documentaire continue et des besoins de l'organisation.

Article 3. Allotissement

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. La qualification est analysée lot par lot, sur la base des capacités démontrées pour chaque catégorie sollicitée.

Lot	Description
Lot 1	Fournitures de bureau, consommables et petits équipements de bureau
Lot 2	Matériels, accessoires et consommables informatiques
Lot 3	Mobilier de bureau, meubles et autres articles d'ameublement
Lot 4	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en informatique
Lot 5	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en coupe et couture

Lot 6	Kits d'hygiène / kits de dignité
Lot 7	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Savonnerie et produits d'entretien
Lot 8	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Maroquinerie et accessoires assimilés
Lot 9	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Menuiserie, fabrication et réparation d'ouvrages en bois ou dérivés
Lot 10	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Pâtisserie et services assimilés
Lot 11	Fournitures alimentaires périssables
Lot 12	Fournitures alimentaires non périssables
Lot 13	Matériels et Produits de formation et réinsertion des bénéficiaires en soin de beauté et articles assimilés
Lot 14	Services d'hôtellerie, Location salle, hébergement et restauration
Lot 15	Services de manutention et services connexes
Lot 16	Travaux de réhabilitation et d'entretien des ouvrages
Lot 17	Garage pour les réparations et entretien des véhicule
Lot 18	Maintenance électrique et réparation électronique
Lot 19	Fourniture de carburant
Lot 20	Service de désinfection des bureaux, magasins et autres emplacements professionnels
Lot 21	Radiodiffusion, télédiffusion et visibilité média
Lot 22	Mission d'audit et évaluation des projets et institutionnel
Lot 23	Imprimerie et reprographie
Lot 24	Matériel d'entretien et consommables ménagers
Lot 25	Produits de rafraîchissement et cafétéria
Lot 26	Matériels de formation et réinsertion en Bijouterie
Lot 27	Concessionnaire automobile et des motos
Lot 28	Agence de voyage et transport
Lot 29	Services de transit, de dédouanement et d'assistance aux opérations d'importation
Lot 30	Fourniture des crédits et cartes de communication
Lot 31	Fourniture de service d'accès à internet et système de communication HF et VHF

Article 4. Zones d'intervention et de livraison

Les soumissionnaires doivent indiquer précisément les zones dans lesquelles ils peuvent livrer ou prester : ville, commune, territoire, province et, le cas échéant, délai moyen de déploiement.

La Fondation Panzi pourra retenir des fournisseurs différents par lot et par zone afin de réduire les risques opérationnels et de préserver la continuité de service.

Article 5. Conditions d'éligibilité

Le présent AMI est ouvert à toute personne morale ou entreprise individuelle exerçant régulièrement en République Démocratique du Congo, légalement constituée, en règle vis-à-vis des administrations compétentes, et disposant des capacités techniques, financières et logistiques pour exécuter les prestations sollicitées.

Ne sont pas éligibles les candidats :

- En situation de faillite, liquidation ou suspension d'activités ;
- Ayant fourni de fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Faisant l'objet d'une exclusion pour fraude, corruption, collusion, exploitation, abus ou inconduite ;
- En conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel avec la Fondation Panzi ;
- Ne remplissant pas les critères administratifs obligatoires précisés à l'article 7.

Article 6. Principes applicables

La procédure est conduite conformément aux principes de transparence, égalité de traitement, libre concurrence, proportionnalité des exigences, redevabilité, intégrité, traçabilité des décisions et meilleur rapport qualité/prix ainsi que le délai de livraison global.

Les critères de qualification et de notation sont définis à l'avance, identiques pour tous les candidats d'un même lot, appliqués de manière cohérente et documentés dans le rapport d'analyse. Aucun critère non publié ne peut être utilisé lors de l'évaluation.

Les demandes de clarification adressées à un candidat ne peuvent ni modifier la substance de la candidature, ni corriger l'absence d'une pièce substantielle obligatoire, ni créer un avantage indu. Elles ne peuvent viser que des précisions formelles ou des incohérences mineures objectivement rectifiables.

Article 7. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de candidature doit être présenté en deux enveloppes ou fichiers distincts :

- Enveloppe/Fichier A : Dossier administratif ;
- Enveloppe/Fichier B : Dossier technique.

Aucune offre financière détaillée n'est exigée au stade de la préqualification. Les prix seront sollicités ultérieurement auprès des fournisseurs préqualifiés. Toutefois, des conditions commerciales générales peuvent être demandées à titre indicatif.

Article 7.1. Dossier administratif - critères obligatoires de conformité (éliminatoires)

Le dossier administratif doit contenir obligatoirement les pièces ci-après, en copies lisibles :

Critères obligatoires	Exigence
Lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant légal, précisant le ou les lots sollicités	Obligatoire

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) valide	Obligatoire, sauf pour les vendeuses de fruits et légumes qui pourront présenter une patente ou tout autre document légalement et socialement reconnu, délivré par les services compétents habilités à encadrer leurs activités commerciales.
Numéro d'Identification Nationale (ID NAT)	
Numéro d'Identification Fiscale (NIF)	
Quitus fiscal ou attestation fiscale en cours de validité (Pour les entreprises localisées dans les zones occupées, seules les documents délivrés avant janvier 2025 à Goma et le 14 février 2025 à Bukavu seront acceptés)	
Quitus fiscal ou attestation fiscale en cours de validité	Obligatoire si applicable
Attestation de mise à jour CNSS en cours de validité	
Statuts ou acte constitutif pour les personnes morales	Obligatoire si applicable
Pièce d'identité du représentant légal ou du mandataire signataire	Obligatoire, sauf pour les vendeuses de fruits et légumes qui pourront présenter une patente ou tout autre document légalement et socialement reconnu, délivré par les services compétents habilités à encadrer leurs activités commerciales.
Déclaration sur l'honneur de non-faillite, non-fraude, non-collusion, non-conflit d'intérêts et respect des politiques éthiques	
Coordonnées bancaires ou certificat d'identité bancaire au nom du soumissionnaire	
Autorisation, licence, agrément ou permis requis pour les activités réglementées	Obligatoire si applicable
Pour les activités réglementées : autorisation, licence, agrément ou permis requis par la réglementation du secteur concerné	Obligatoire
Patente/Statuts/Règlement d'ordre intérieurs exclusivement pour le groupement des Femmes (réunies en groupement d'intérêt économique, MUSO, AVEC, Organisations Paysanne, etc)	Admis comme équivalent uniquement pour les petits lots locaux expressément autorisés par la Fondation

Règle de conformité : tout candidat qui ne fournit pas une pièce administrative obligatoire, ou dont une pièce est invalide, expirée, incohérente, falsifiée ou non vérifiable, sera déclaré non conforme et ne sera pas admis à l'analyse technique ni, le cas échéant, à une analyse financière ultérieure.

Mesure d'équité et de proportionnalité : lorsque des contraintes administratives locales ou de force majeure affectent objectivement la délivrance de certaines pièces, la Fondation Panzi peut accepter, uniquement si cela est annoncé dans l'avis ou la clarification générale applicable à tous, des pièces équivalentes, provisoires ou preuves objectives vérifiables, sans déroger aux exigences d'intégrité ni au contrôle de conformité avant contractualisation.

Article 7.2. Dossier technique - critères de qualification objectifs et transparents

Le dossier technique doit démontrer la capacité réelle du candidat à exécuter le ou les lots sollicités. Pour éviter les critères disproportionnés, les exigences sont adaptées à la nature et au niveau de risque du lot :

Critères obligatoires	Exigence
Présentation de l'entreprise : historique, domaine d'activité, organisation, effectif (#Homme/#Femme) et point focal	Obligatoire
Références pertinentes : au moins cinq (5) références de marchés similaires sur les trois dernières années, avec preuves. Pour le micro et petites structures locales sur petits lots : trois à six références vérifiables ou preuves équivalentes admises	Obligatoire
Capacités logistiques et opérationnelles : stock, magasin, atelier, chambre froide si besoin, moyens de transport, équipements, outils, photos ou tout autre élément de preuve	Obligatoire selon le lot
Adresse physique complète et vérifiable du siège, boutique, atelier, dépôt, usine ou hôtel, selon le cas	Obligatoire
Capacité de livraison ou d'intervention : délais usuels, couverture géographique, possibilité de réponse en urgence, modalités dépannage ou remplacement	Obligatoire
Personnel clé ou techniciens affectés, lorsque pertinent (CV des techniciens)	Obligatoire
Dispositif de contrôle qualité et de traitement des réclamations	Obligatoire
Pour les lots alimentaires, d'hôtellerie, pâtisserie, savonnerie, kits d'hygiène et soins de beauté : La présentation des éléments de conformité sanitaire, hygiène, conditions de stockage, péremption, traçabilité et qualité des produits (cela peut inclure les images des installations, une présentation des services, etc)	Obligatoire
Pour le lot informatique : garantie, service après-vente, disponibilité des pièces/consommables, capacité d'installation	Obligatoire selon le lot
Pour le lot mobilier/menuiserie : spécifications techniques, qualité des matériaux, capacité de fabrication, finition, délai de production et d'installation, Origines et conditions de livraison, trois preuves des marchés similaires	Obligatoire selon le lot
Pour le lot manutention : effectif disponible, équipements de manutention, encadrement, mesures de sécurité au travail et disponibilité en urgence, Equipements de Protection Individuelle	Obligatoire selon le lot
Conditions commerciales de principe : délai de validité des offres futures, modalités de paiement acceptées, remise éventuelle, lettre d'engagement à maintenir les prix pendant la durée d'une consultation spécifique	Obligatoire



Fondation PANZI RDC
Sis sur Avenue Jean Miruho 3.n°024, Quartier PANZI,
Commune d'Ibanda. Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉQUALIFICATION DE FOURNISSEURS CADRES ET PRESTATAIRES DE SERVICES

Réf : « AMI/F-PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027 »

Septembre 2026

[Signature]
M.G.

Table des matières

Introduction	1
Article 1. Objectifs de la préqualification	2
Article 2. Nature de la procédure	2
Article 3. Allotissement.....	2
Article 4. Zones d'intervention et de livraison.....	3
Article 5. Conditions d'éligibilité.....	4
Article 6. Principes applicables	4
Article 7. Composition du dossier de manifestation d'intérêt.....	4
Article 7.1. Dossier administratif - critères obligatoires de conformité (éliminatoires).....	4
Article 7.2. Dossier technique - critères de qualification objectifs et transparents.....	6
Article 8. Méthode d'évaluation	7
Article 8.1. Conformité administrative (éliminatoire).....	7
Article 8.2. Grille d'évaluation technique (100 points)	7
Article 9. Vérifications et diligence raisonnable.....	8
Article 10. Critères spécifiques par famille de lots.....	8
Article 11. Modalités d'attribution des accords-cadres	9
Article 12. Durée, revue de performance et radiation	9
Article 13. Éthique, intégrité et protection.....	9
Article 14. Mode de Soumission des dossiers.....	9
Article 15. Réserves de la Fondation Panzi	10
Article 16. Langue et communications.....	10
Article 17. Liste indicative des annexes à joindre à la version finale	10
Mention importante à faire figurer clairement dans l'avis	11
ANNEXE 1 : Modèle de lettre de manifestation d'intérêt.....	A
ANNEXE 2 : Formulaire d'identification du fournisseur / prestataire.....	B
ANNEXE 3 : Déclaration sur l'honneur	C
ANNEXE 4 : Formulaire des références similaires	D
ANNEXE 5 : Fiche de capacité logistique, technique et opérationnelle	E
ANNEXE 6 : Formulaire de couverture géographique, délais et réponse d'urgence.....	F
ANNEXE 7 : Grille d'autodéclaration qualité, traçabilité et service après-vente	G
ANNEXE 8 : Acte d'engagement aux principes humanitaires, à la sauvegarde et à la protection.....	H





Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 9 : Acte d'engagement sur la traçabilité, l'origine licite et la conformité des marchandises.....	I
ANNEXE 10 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.....	J
ANNEXE 11 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.....	K
ANNEXE 12 : Conditions générales d'achat / clauses-cadres - modèle simplifié	L
ANNEXE 13 : Check-list de conformité administrative du soumissionnaire.....	M
Note de conformité et références normatives.....	O



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉQUALIFICATION DE FOURNISSEURS CADRES ET PRESTATAIRES DE SERVICES

Réf : « AMI/F-PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027 »

Introduction

La Fondation Panzi a été créée en 2008 par le Professeur Docteur Denis MUKWEGE MUKENGERE dans le but de faire de la femme l'actrice à part entière du développement de la société congolaise. Elle exerce ses activités sur l'ensemble de la province du Sud-Kivu, province du Kwilu, Kananga à travers le centre communautaire, à Kinshasa à travers l'implémentation de la clinique Panzi de Kinshasa (CPK), ainsi qu'en RCA. En fonction des besoins humanitaires et de ses capacités de réponse, la Fondation peut étendre ses interventions à d'autres zones à travers ses partenaires.

Elle a pour mission de :

- ✓ Promouvoir les droits de la femme ;
- ✓ Soutenir et accompagner les victimes des violences sexuelles et leur dépendants ;
- ✓ Lutter contre toute forme de violence sexuelle et/ou basée sur le genre ;
- ✓ Prendre en charge de façon holistique les survivant(e)s de viols et violences sexuelles et basées sur le genre ;
- ✓ Promouvoir la paix, la redevabilité et la bonne gouvernance pour une société juste et stable ;
- ✓ Soutenir les actions de l'hôpital de Panzi.

Actuellement, la Fondation Panzi gère des programmes financés par différents bailleurs de fonds dont La Banque Mondiale, AFFAIRES MONDIALES CANADA, UNIVERSITE DE MONTREAL, SV, NCA, PMU, ENABEL, GIZ, UNFPA, UNICEF, FONDATION PIERRE FABRE, FONDATION LAVAZZA, UNTF, ONU FEMMES, HCR, PAM, ENABEL, AICRL, GOOGLE, APPLE, STAR RD CONGO, TESLA, en vue de la prise en charge holistique des survivants des violences sexuelles et basées sur le genre d'un côté, et du changement des mentalités, des comportements et des pratiques de l'autre côté.

Afin de répondre aux différents achats d'urgence de ses projets et d'optimiser la qualité de sa chaîne d'approvisionnement, la Fondation Panzi souhaite mettre en place des accords-cadres avec des fournisseurs et prestataires qualifiés, capables d'assurer une réponse rapide, flexible et conforme aux exigences des bailleurs, aux procédures internes ainsi qu'aux principes de transparence, d'équité, de concurrence et de bonne gouvernance applicables en RDC.

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objet de préqualifier les fournisseurs qui seront inscrits dans la base des fournisseurs cadres de la Fondation Panzi pour une durée d'un an renouvelable et consultés selon les besoins, pour la soumission d'offres, demandes de cotation, marchés spécifiques ou bons de commande subséquents.

M.G.

Article 1. Objectifs de la préqualification

La mise en place des accords-cadres vise notamment à :

- Assurer la rapidité de la réponse humanitaire et opérationnelle ;
- Garantir la continuité des opérations et la disponibilité des biens et services essentiels ;
- Réduire les délais administratifs et opérationnels pour les achats récurrents et urgents ;
- Améliorer la transparence, la traçabilité et la conformité des procédures d'achat ;
- Optimiser les coûts et mieux maîtriser les prix par des consultations concurrentielles ciblées ;
- Renforcer la flexibilité opérationnelle selon les zones d'intervention et les contraintes logistiques ;
- Réduire les risques liés aux urgences, aux ruptures d'approvisionnement et à la faible capacité de certains marchés locaux ;
- Faciliter la planification logistique et financière des projets.

Article 2. Nature de la procédure

La présente procédure est un appel à manifestation d'intérêt en vue d'une préqualification. Elle ne constitue ni un marché, ni une commande ferme, ni une garantie d'attribution de contrat.

À l'issue du processus, la Fondation Panzi établira une liste de fournisseurs cadres préqualifiés par lot et, le cas échéant, par zone. Les fournisseurs préqualifiés seront consultés ultérieurement par demande de cotation, mini-consultation, appel d'offres restreint, marché spécifique ou bon de commande, selon la nature du besoin et le montant estimé.

Les accords-cadres seront non exclusifs, d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable sur la base de la performance, de la conformité documentaire continue et des besoins de l'organisation.

Article 3. Allotissement

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. La qualification est analysée lot par lot, sur la base des capacités démontrées pour chaque catégorie sollicitée.

Lot	Description
Lot 1	Fournitures de bureau, consommables et petits équipements de bureau
Lot 2	Matériels, accessoires et consommables informatiques
Lot 3	Mobilier de bureau, meubles et autres articles d'ameublement
Lot 4	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en informatique
Lot 5	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en coupe et couture

Lot 6	Kits d'hygiène / kits de dignité
Lot 7	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Savonnerie et produits d'entretien
Lot 8	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Maroquinerie et accessoires assimilés
Lot 9	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Menuiserie, fabrication et réparation d'ouvrages en bois ou dérivés
Lot 10	Matériels de formation et réinsertion des bénéficiaires en Pâtisserie et services assimilés
Lot 11	Fournitures alimentaires périssables
Lot 12	Fournitures alimentaires non périssables
Lot 13	Matériels et Produits de formation et réinsertion des bénéficiaires en soin de beauté et articles assimilés
Lot 14	Services d'hôtellerie, Location salle, hébergement et restauration
Lot 15	Services de manutention et services connexes
Lot 16	Travaux de réhabilitation et d'entretien des ouvrages
Lot 17	Garage pour les réparations et entretien des véhicules
Lot 18	Maintenance électrique et réparation électronique
Lot 19	Fourniture de carburant
Lot 20	Service de désinfection des bureaux, magasins et autres emplacements professionnels
Lot 21	Radiodiffusion, télédiffusion et visibilité média
Lot 22	Mission d'audit et évaluation des projets et institutionnel
Lot 23	Imprimerie et reprographie
Lot 24	Matériel d'entretien et consommables ménagers
Lot 25	Produits de rafraîchissement et cafétéria
Lot 26	Matériels de formation et réinsertion en Bijouterie
Lot 27	Concessionnaire automobile et des motos
Lot 28	Agence de voyage et transport
Lot 29	Services de transit, de dédouanement et d'assistance aux opérations d'importation
Lot 30	Fourniture des crédits et cartes de communication
Lot 31	Fourniture de service d'accès à internet et système de communication HF et VHF

Article 4. Zones d'intervention et de livraison

Les soumissionnaires doivent indiquer précisément les zones dans lesquelles ils peuvent livrer ou prester : ville, commune, territoire, province et, le cas échéant, délai moyen de déploiement.

La Fondation Panzi pourra retenir des fournisseurs différents par lot et par zone afin de réduire les risques opérationnels et de préserver la continuité de service.

Article 5. Conditions d'éligibilité

Le présent AMI est ouvert à toute personne morale ou entreprise individuelle exerçant régulièrement en République Démocratique du Congo, légalement constituée, en règle vis-à-vis des administrations compétentes, et disposant des capacités techniques, financières et logistiques pour exécuter les prestations sollicitées.

Ne sont pas éligibles les candidats :

- En situation de faillite, liquidation ou suspension d'activités ;
- Ayant fourni de fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Faisant l'objet d'une exclusion pour fraude, corruption, collusion, exploitation, abus ou inconduite ;
- En conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel avec la Fondation Panzi ;
- Ne remplissant pas les critères administratifs obligatoires précisés à l'article 7.

Article 6. Principes applicables

La procédure est conduite conformément aux principes de transparence, égalité de traitement, libre concurrence, proportionnalité des exigences, redevabilité, intégrité, traçabilité des décisions et meilleur rapport qualité/prix ainsi que le délai de livraison global.

Les critères de qualification et de notation sont définis à l'avance, identiques pour tous les candidats d'un même lot, appliqués de manière cohérente et documentés dans le rapport d'analyse. Aucun critère non publié ne peut être utilisé lors de l'évaluation.

Les demandes de clarification adressées à un candidat ne peuvent ni modifier la substance de la candidature, ni corriger l'absence d'une pièce substantielle obligatoire, ni créer un avantage indu. Elles ne peuvent viser que des précisions formelles ou des incohérences mineures objectivement rectifiables.

Article 7. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de candidature doit être présenté en deux enveloppes ou fichiers distincts :

- Enveloppe/Fichier A : Dossier administratif ;
- Enveloppe/Fichier B : Dossier technique.

Aucune offre financière détaillée n'est exigée au stade de la préqualification. Les prix seront sollicités ultérieurement auprès des fournisseurs préqualifiés. Toutefois, des conditions commerciales générales peuvent être demandées à titre indicatif.

Article 7.1. Dossier administratif - critères obligatoires de conformité (éliminatoires)

Le dossier administratif doit contenir obligatoirement les pièces ci-après, en copies lisibles :

Critères obligatoires	Exigence
Lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant légal, précisant le ou les lots sollicités	Obligatoire

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) valide	Obligatoire, sauf pour les vendeuses de fruits et légumes qui pourront présenter une patente ou tout autre document légalement et socialement reconnu, délivré par les services compétents habilités à encadrer leurs activités commerciales.
Numéro d'Identification Nationale (ID NAT)	
Numéro d'Identification Fiscale (NIF)	
Quitus fiscal ou attestation fiscale en cours de validité (Pour les entreprises localisées dans les zones occupées, seules les documents délivrés avant janvier 2025 à Goma et le 14 février 2025 à Bukavu seront acceptés)	
Quitus fiscal ou attestation fiscale en cours de validité	Obligatoire si applicable
Attestation de mise à jour CNSS en cours de validité	
Statuts ou acte constitutif pour les personnes morales	Obligatoire si applicable
Pièce d'identité du représentant légal ou du mandataire signataire	Obligatoire, sauf pour les vendeuses de fruits et légumes qui pourront présenter une patente ou tout autre document légalement et socialement reconnu, délivré par les services compétents habilités à encadrer leurs activités commerciales.
Déclaration sur l'honneur de non-faillite, non-fraude, non-collusion, non-conflit d'intérêts et respect des politiques éthiques	
Coordonnées bancaires ou certificat d'identité bancaire au nom du soumissionnaire	
Autorisation, licence, agrément ou permis requis pour les activités réglementées	Obligatoire si applicable
Pour les activités réglementées : autorisation, licence, agrément ou permis requis par la réglementation du secteur concerné	Obligatoire
Patente/Statuts/Règlement d'ordre intérieurs exclusivement pour le groupement des Femmes (réunies en groupement d'intérêt économique, MUSO, AVEC, Organisations Paysanne, etc)	Admis comme équivalent uniquement pour les petits lots locaux expressément autorisés par la Fondation

Règle de conformité : tout candidat qui ne fournit pas une pièce administrative obligatoire, ou dont une pièce est invalide, expirée, incohérente, falsifiée ou non vérifiable, sera déclaré non conforme et ne sera pas admis à l'analyse technique ni, le cas échéant, à une analyse financière ultérieure.

Mesure d'équité et de proportionnalité : lorsque des contraintes administratives locales ou de force majeure affectent objectivement la délivrance de certaines pièces, la Fondation Panzi peut accepter, uniquement si cela est annoncé dans l'avis ou la clarification générale applicable à tous, des pièces équivalentes, provisoires ou preuves objectives vérifiables, sans déroger aux exigences d'intégrité ni au contrôle de conformité avant contractualisation.

Article 7.2. Dossier technique - critères de qualification objectifs et transparents

Le dossier technique doit démontrer la capacité réelle du candidat à exécuter le ou les lots sollicités. Pour éviter les critères disproportionnés, les exigences sont adaptées à la nature et au niveau de risque du lot :

Critères obligatoires	Exigence
Présentation de l'entreprise : historique, domaine d'activité, organisation, effectif (#Homme/#Femme) et point focal	Obligatoire
Références pertinentes : au moins cinq (5) références de marchés similaires sur les trois dernières années, avec preuves. Pour le micro et petites structures locales sur petits lots : trois à six références vérifiables ou preuves équivalentes admises	Obligatoire
Capacités logistiques et opérationnelles : stock, magasin, atelier, chambre froide si besoin, moyens de transport, équipements, outils, photos ou tout autre élément de preuve	Obligatoire selon le lot
Adresse physique complète et vérifiable du siège, boutique, atelier, dépôt, usine ou hôtel, selon le cas	Obligatoire
Capacité de livraison ou d'intervention : délais usuels, couverture géographique, possibilité de réponse en urgence, modalités dépannage ou remplacement	Obligatoire
Personnel clé ou techniciens affectés, lorsque pertinent (CV des techniciens)	Obligatoire
Dispositif de contrôle qualité et de traitement des réclamations	Obligatoire
Pour les lots alimentaires, d'hôtellerie, pâtisserie, savonnerie, kits d'hygiène et soins de beauté : La présentation des éléments de conformité sanitaire, hygiène, conditions de stockage, péremption, traçabilité et qualité des produits (cela peut inclure les images des installations, une présentation des services, etc)	Obligatoire
Pour le lot informatique : garantie, service après-vente, disponibilité des pièces/consommables, capacité d'installation	Obligatoire selon le lot
Pour le lot mobilier/menuiserie : spécifications techniques, qualité des matériaux, capacité de fabrication, finition, délai de production et d'installation, Origines et conditions de livraison, trois preuves des marchés similaires	Obligatoire selon le lot
Pour le lot manutention : effectif disponible, équipements de manutention, encadrement, mesures de sécurité au travail et disponibilité en urgence, Equipements de Protection Individuelle	Obligatoire selon le lot
Conditions commerciales de principe : délai de validité des offres futures, modalités de paiement acceptées, remise éventuelle, lettre d'engagement à maintenir les prix pendant la durée d'une consultation spécifique	Obligatoire

Article 8. Méthode d'évaluation

L'évaluation des candidatures se fera en deux étapes :

- Étape 1 : examen de conformité administrative (Pass/Fail / conforme ou non conforme) ;
- Étape 2 : évaluation technique des seuls dossiers administrativement conformes.

Aucun dossier techniquement ou administrativement non conforme ne sera retenu pour la suite du processus. Lors des consultations ultérieures entre fournisseurs préqualifiés, seules les offres des fournisseurs déjà administrativement et techniquement conformes seront analysées sur le plan financier.

Article 8.1. Conformité administrative (éliminatoire)

La conformité administrative est appréciée sur la base de la présence, de la validité, de la cohérence et de la vérifiabilité des pièces exigées à l'article 7.1. Le comité des marchés peut procéder à toute vérification utile auprès des administrations compétentes ou par visite sur site.

Tout fournisseur ne remplissant pas les critères administratifs ne pourra pas être déclaré conforme pour l'analyse technique et financière.

Article 8.2. Grille d'évaluation technique (100 points)

Critère technique	Points	Éléments d'appréciation
Expérience spécifique dans le lot concerné	40	5 références similaires récentes (3 dernières années) et vérifiables
Adresse physique vérifiable et moyens de contact	20	Existence, accessibilité, traçabilité
Capacité technique et opérationnelle	10	Personnel, moyens matériels, atelier, stock, équipements, chaîne logistique
Couverture géographique et capacité de réponse rapide	10	Livraison/intervention en urgence, zones couvertes, délais
Qualité, conformité et assurance qualité	10	Spécifications, garanties, conformité sanitaire/technique, SAV, contrôle qualité
Capacité administrative et financière de base	5	Coordonnées bancaires au nom de la société/entreprise, organisation, fiabilité administrative
Engagement éthique et conformité aux exigences Panzi	5	Déclaration signée, absence de conflit d'intérêts, respect des politiques

Le seuil minimal de qualification technique est fixé à 70 points sur 100. Les mêmes critères, pondérations et règles de notation s'appliquent à tous les candidats d'un même lot.

Pour préserver l'équité, la commission peut utiliser, pour certains petits lots locaux à faible risque, une appréciation proportionnée des références et moyens, sans jamais supprimer les exigences minimales d'intégrité, de capacité d'exécution et de traçabilité.

Article 9. Vérifications et diligence raisonnable

La Fondation Panzi se réserve le droit de procéder, avant ou après la préqualification, à toute vérification qu'elle juge utile, notamment :

- Vérification de l'authenticité des documents administratifs ;
- Visite des bureaux, magasins, ateliers, hôtels, restaurants, unités de production ou entrepôts ;
- Prise de références auprès d'anciens clients ;
- Évaluation d'échantillons, catalogues, fiches techniques ou prototypes ;
- Contrôle de la traçabilité et de l'origine des marchandises, lorsque pertinent ;
- Vérification de la conformité aux politiques éthiques, de sauvegarde, de prévention des abus et de lutte contre la fraude,
- Tests de capacité de livraison, de stockage ou de service après-vente.

Article 10. Critères spécifiques par famille de lots

En complément des critères généraux, le comité des marchés appliquera, selon les lots, les appréciations spécifiques suivantes :

- Fournitures de bureau/consommables : disponibilité de stock, régularité de qualité, délais de réapprovisionnement ;
- Matériels informatiques : authenticité, garantie, SAV, pièces de rechange, installation ;
- Mobilier/menuiserie : qualité des matériaux, solidité, finition, délai, montage ;
- Alimentaire périssable : hygiène, chaîne de froid, fréquence d'approvisionnement, conservation ;
- Alimentaire non périssable : conformité, emballage, dates de péremption, traçabilité, stock de sécurité ;
- Hôtellerie/restauration/location de salle : capacité, hygiène, sécurité, accessibilité, qualité du service ;
- Manutention : effectif, encadrement, équipements, sécurité, réactivité ;
- Kits d'hygiène/dignité et soins de beauté : qualité, emballage, traçabilité, conditionnement ;
- Pâtisserie/savonnerie/maroquinerie : qualité de finition, conformité, délai de production, régularité ;
- Audit/évaluation : indépendance, compétence sectorielle, méthodologie, références institutionnelles ;
- Travaux/réhabilitation : moyens techniques, sécurité, capacité de supervision, références de travaux comparables.

Article 11. Modalités d'attribution des accords-cadres

La Fondation Panzi pourra retenir un ou plusieurs fournisseurs par lot et par zone d'intervention, en fonction des résultats de l'évaluation, de la capacité démontrée, de la couverture géographique et de la nécessité de sécuriser la continuité d'approvisionnement.

La préqualification n'emporte aucune obligation d'achat minimum. Les commandes et marchés spécifiques seront émis selon les besoins réels des projets, la disponibilité des financements et les procédures internes applicables.

Article 12. Durée, revue de performance et radiation

Les fournisseurs préqualifiés seront inscrits pour une durée de douze (12) mois, renouvelable après évaluation de performance.

La Fondation Panzi peut suspendre ou radier un fournisseur cadre en cas notamment de : non-performance répétée à trois reprises, trois retards injustifiés de livraison, produits ou services non conformes à deux reprises, fraude, corruption, conflit d'intérêts, non-respect des exigences éthiques, perte de validité des documents administratifs ou toute atteinte grave à la réputation ou aux intérêts de l'organisation.

Par souci d'équité et de transparence, toute décision de suspension ou radiation est motivée, documentée, soumise à validation interne et consignée dans un procès-verbal. Le fournisseur concerné peut être invité à présenter ses observations selon la gravité du cas et la procédure interne applicable.

Article 13. Éthique, intégrité et protection

La Fondation Panzi applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, corruption, collusion, coercition, obstruction, blanchiment, harcèlement, exploitation et abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels.

Tout candidat s'engage à respecter les politiques de sauvegarde, de confidentialité, de protection des données, de prévention de l'exploitation et des abus, ainsi que les exigences environnementales et sociales applicables.

**Exploitation sexuelle : fait référence à tout abus réel ou tentative d'abus d'une position de vulnérabilité, d'un différentiel de pouvoir, ou de confiance, à des fins sexuelles, notamment, entre autres, dans le but de profiter pécuniairement, socialement, ou politiquement, ou des conditions coercitives.*

**Abus sexuel : fait référence à l'atteinte physique réelle ou menace d'atteinte physique, de nature sexuelle, pouvant intervenir par la force, ou dans des situations d'inégalités, ou des conditions coercitives.*

Article 14. Mode de Soumission des dossiers

- a) Les dossiers de soumission peuvent être envoyées par voie électronique à l'adresse adordc@panzi.org au plus tard le 30 septembre 2026 à 13h⁰⁰ heure de Bukavu (GMT +2) avec comme mention « AMI/F-



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027». La soumission peut être envoyée en deux fichiers PDF (nommés Manifestation A et Manifestation B) compressé en **ZIP**.

- b) Les soumissions peuvent être aussi envoyées sous plis-fermés hermétiquement par dépôt dans le coffre à la guérite et enregistrement dans le registre des offres à la guérite de la Fondation PANZI sise sur *Av. Jean Miruho 3, numéro 024, Quartier Panzi, Bukavu, Sud Kivu*. Avec comme mention sur enveloppe « **AMI/F-PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027»**

Les candidatures reçues hors délai, incomplètes, non signées ou non conformes aux instructions pourront être rejetées.

Article 15. Réserves de la Fondation Panzi

La Fondation Panzi se réserve le droit, à tout moment et sans encourir de responsabilité, de modifier, suspendre, annuler ou relancer la présente procédure, de demander des compléments d'information ou des originaux, de ne retenir aucun candidat dans un lot déterminé, ou de limiter le nombre de fournisseurs préqualifiés par lot, sans que cela n'ouvre droit à indemnisation.

Article 16. Langue et communications

Toutes les communications relatives au présent AMI se font en français. Toute demande d'éclaircissement doit être envoyée par écrit au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date limite de dépôt, à marie-grace.kaboyi@panzi.org et vermis.mweze@panzi.org, avec l'objet : « **REQ-AMI/F-PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027** ».

Afin de préserver l'égalité d'information, les réponses d'intérêt général seront partagées sous une forme identique à tous les candidats potentiels par le même canal de publication ou de diffusion.

Article 17. Liste indicative des annexes à joindre à la version finale

- Annexe 1 : Modèle de lettre de manifestation d'intérêt ;
- Annexe 2 : Formulaire d'identification du fournisseur / prestataire ;
- Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur (éligibilité, intégrité, non-conflit d'intérêts, non-faillite, non-collusion, lutte contre la fraude et respect des politiques de protection) ;
- Annexe 4 : Formulaire des références similaires ;
- Annexe 5 : Fiche de capacité logistique, technique et opérationnelle ;
- Annexe 6 : Formulaire de couverture géographique, délais et capacités de réponse d'urgence ;
- Annexe 7 : Grille d'autodéclaration qualité, traçabilité et service après-vente par lot ;
- Annexe 8 : Acte d'engagement aux principes humanitaires, à la sauvegarde et à la protection contre l'exploitation et les abus ;
- Annexe 9 : Acte d'engagement sur la traçabilité, l'origine licite et la conformité des marchandises ;



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

- Annexe 10 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale ;
- Annexe 11 : Modèle simplifié de conditions générales d'achat / clauses-cadres de la Fondation Panzi ;
- Annexe 12 : Check-list de conformité administrative du soumissionnaire.

Mention importante à faire figurer clairement dans l'avis

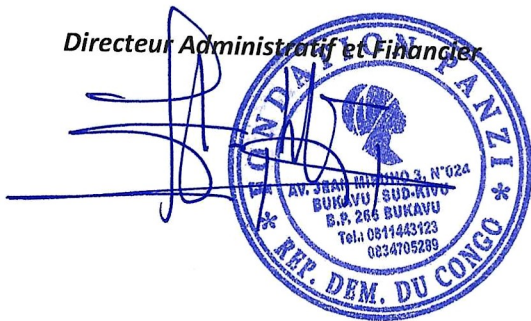
Mention importante : tout fournisseur ne remplissant pas les critères administratifs obligatoires selon son domaine d'activité et ne complétant pas les annexes exigées sera déclaré non conforme et ne pourra pas être admis à l'analyse technique, ni à une éventuelle analyse financière ultérieure.

Fait à Bukavu, le 15 septembre 2026

Pour la Fondation Panzi

SHANGALUME IMANI Yves

Directeur Administratif et Financier





Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 1 : Modèle de lettre de manifestation d'intérêt

À imprimer sur papier en-tête du candidat, dater, signer et cacheter.

Objet : Manifestation d'intérêt pour la préqualification de fournisseurs cadres - AMI/F-PANZI/RDC/ADMIN/LOG/AC-/2026-2027

Nous soussignés [nom du soumissionnaire], représentés par [nom, fonction], déclarons manifester notre intérêt pour participer au processus de préqualification de la Fondation Panzi au titre du/des lot(s) suivant(s) : [préciser] dans les zones/provinces suivantes [préciser].

Nous certifions avoir pris connaissance des exigences de l'AMI et nous engageons à fournir des informations exactes, complètes et vérifiables. Nous acceptons les principes de transparence, d'égalité de traitement, d'intégrité, de concurrence loyale et de traçabilité appliqués par la Fondation Panzi.

Nous confirmons que notre structure dispose des capacités administratives, techniques et opérationnelles nécessaires pour exécuter les prestations correspondant aux lots sollicités et restons disponibles pour toute vérification ou visite sur site.

Fait à [lieu], le [date]

Nom du représentant légal : _____

Fonction : _____ Signature et cachet : _____



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 2 : Formulaire d'identification du fournisseur / prestataire

Raison sociale / Nom commercial : _____

Forme juridique : _____

RCCM : _____

ID NAT : _____

NIF : _____

CNSS : _____

Date de création : _____

Adresse complète : _____

Province /territoire/ Ville / Commune : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Nom du représentant légal : _____

Fonction : _____

Personne de contact pour les appels d'offres : _____

Téléphone / email du point focal : _____

Banque : _____

Numéro de compte / IBAN : _____

Lots sollicités : _____

Zones de livraison / prestation : _____

Nombre total de personnel : _____

Principaux clients des 3 dernières années : _____



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 3 : Déclaration sur l'honneur

- Ne pas être en faillite, liquidation ou cessation d'activités ;
- Ne pas être sous sanction pour fraude, corruption, collusion, coercition ou obstruction ;
- Ne pas avoir de conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel avec la Fondation Panzi ;
- Ne pas avoir fourni de document faux ou falsifié ;
- Respecter les politiques éthiques, de protection, de confidentialité et de prévention de l'exploitation et des abus ;
- Ne pas avoir conclu des accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence
- Accepter les vérifications et diligences raisonnables de la Fondation Panzi.

Nom, qualité, signature, cachet, date : _____

C



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 4 : Formulaire des références similaires

Client	Objet du marché	Montant approximatif	Période	Lieu	Preuve jointe

Joindre contrats, bons de commande, attestations de bonne fin, PV de réception ou factures selon disponibilité.

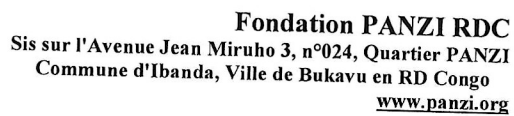
D



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 5 : Fiche de capacité logistique, technique et opérationnelle

- Stocks disponibles / dépôt / magasin : _____
- Atelier / unité de production / moyens de fabrication : _____
- Moyens de transport : _____
- Équipements clés : _____
- Personnel technique disponible : _____
- Mesures de contrôle qualité : _____
- Photos et preuves jointes : Oui ☐ / Non ☐

[illegible]

Indiquer aussi le point focal urgence et la disponibilité week-end / jours fériés.



8



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 7 : Grille d'autodéclaration qualité, traçabilité et service après-vente

Produits conformes aux spécifications : Oui ☐ / Non ☐

Traçabilité de l'origine disponible : Oui ☐ / Non ☐

Garantie disponible : Oui ☐ / Non ☐ - durée : _____

Procédure de réclamation client : Oui ☐ / Non ☐

Service après-vente / maintenance : Oui ☐ / Non ☐

Gestion des produits périmés, défectueux ou rappelés : _____

G



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 8 : Acte d'engagement aux principes humanitaires, à la sauvegarde et à la protection

Le soumissionnaire s'engage à respecter, dans l'exécution de toute prestation : la dignité humaine, la non-discrimination, la confidentialité, la prévention de l'exploitation et des abus, le respect des bénéficiaires, ainsi que les politiques de protection et de sauvegarde applicables.

Nom, fonction, signature, cachet : _____

H



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 9 : Acte d'engagement sur la traçabilité, l'origine licite et la conformité des marchandises

Le soumissionnaire certifie que les marchandises proposées proviennent de sources licites, qu'elles ne sont ni contrefaites ni illicites, qu'elles respectent les normes applicables et qu'il pourra fournir, sur demande, les justificatifs d'origine, de fabrication, d'importation ou de distribution.

Signature et cachet : _____

1





Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 10 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

- Absence de pratiques frauduleuses, collusoires, corruptives, coercitives ou obstructives ;
- Respect des lois sociales, fiscales et environnementales applicables ;
- Engagement à prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement ;
- Respect de la législation du travail et interdiction du travail forcé ou du travail des enfants.

J



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 11 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

- Absence de pratiques frauduleuses, collusoires, corruptives, coercitives ou obstructives ;
- Respect des lois sociales, fiscales et environnementales applicables ;
- Engagement à prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement ;
- Respect de la législation du travail et interdiction du travail forcé ou du travail des enfants.

K



Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

ANNEXE 12 : Conditions générales d'achat / clauses-cadres - modèle simplifié

- Les commandes se feront par bon de commande, contrat spécifique ou mini-consultation ;
- Les prix convenus valent uniquement pour la consultation ou la commande concernée, sauf clause contraire;
- Les livraisons non conformes peuvent être refusées ;
- La Fondation Panzi peut résilier en cas de manquement grave, fraude, non-conformité ou atteinte à l'éthique;
- Le fournisseur doit maintenir la validité de ses documents administratifs pendant toute la durée de la relation contractuelle ;
- Le fournisseur doit maintenir la validité de ses prix pendant toute la durée de la relation contractuelle et de son offre.

L

ANNEXE 13 : Check-list de conformité administrative du soumissionnaire

N°	Pièce	Oui/Non	Observation
1.	Lettre signée	Oui ☐ /Non ☐	
2.	RCCM	Oui ☐ /Non ☐	
3.	ID NAT	Oui ☐ /Non ☐	
4.	NIF	Oui ☐ /Non ☐	
5.	Quitut fiscal	Oui ☐ /Non ☐	
6.	CNSS si applicable	Oui ☐ /Non ☐	
7.	Statuts si applicable	Oui ☐ /Non ☐	
8.	Pièce du signataire	Oui ☐ /Non ☐	
9.	Coordonnées bancaires	Oui ☐ /Non ☐	
10.	Déclaration sur l'honneur	Oui ☐ /Non ☐	
11.	Agrément/licence si applicable	Oui ☐ /Non ☐	

M






Fondation PANZI RDC
Sis sur l'Avenue Jean Miruho 3, n°024, Quartier PANZI
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu en RD Congo
www.panzi.org

Note de conformité et références normatives

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a été restructuré pour renforcer la transparence, l'égalité de traitement, la proportionnalité des critères, l'intégrité des soumissionnaires, la traçabilité des évaluations et l'adaptation au contexte humanitaire d'achats d'urgence.

- Banque mondiale : principes directeurs de valeur pour l'argent, économie, intégrité, adéquation à l'objet, efficience, transparence et équité ;
- Union européenne / PRAG (Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'Union européenne) : transparence, cohérence, équité, gestion des conflits d'intérêts, sélection proportionnée et documentation des procédures ;
- AFD : large mise en concurrence, transparence, bonnes pratiques internationales, intégrité, responsabilité environnementale et sociale ;
- RDC : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement, transparence des procédures et respect de l'éthique.

Références : Banque mondiale - Procurement Regulations for IPF Borrowers ; World Bank Procurement Framework ; Commission européenne - PRAG ; AFD - Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les États étrangers ; Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics ; portail SIGMAP/ARMP RDC.